

Capsule informative-scripte

Par : María Isabel Calpa

Bonjour à tous et à toutes, bienvenus aux nouvelles de ce « journal informatif ». Je m'appelle Isabel Calpa. Dans cette occasion, je parlerai d'un sujet lié à l'éducation.

La mort de Guy Avanzini



Image prise de : <https://www.don-bosco.net/actualites/famille-salesienne/professeur-guy-avanzini-cest-sur-la-pensee-de-don-bosco-que-jai-centre-lessentiel-de-mes-travaux/>

La mort de Guy Avanzini- Fondateur de la section des sciences de l'éducation à l'université Lyon 2. Les sciences de l'éducation sont en deuil. Guy Avanzini, l'un des pionniers des sciences de l'éducation en France, est mort mardi 18 octobre, à 93 ans. Né le 7 juillet 1929 dans une famille modeste. Après des études de philosophie et de pédagogie.

Il est étonnant tout ce qu'il laisse, voyons voir. Avec plus de 70 thèses dirigées en sciences de l'éducation. Dirigeant des travaux sur l'histoire de l'éducation, la pédagogie chrétienne, la déperdition des élèves, les modèles d'éducation permanente, l'apport des neurosciences dans l'éducation. Guy Avanzini défend l'éducabilité de tous et toutes : critique envers les inégalités culturelles et les idéologies scientifiques qui veulent encore réduire l'intelligence à des données seulement naturelles.

Nouvelle résumé par moi-même

Nouvelle prise de : https://www.lemonde.fr/disparitions/article/2022/10/26/la-mort-de-guy-avanzini-pionnier-des-sciences-de-l-education_6147447_3382.html

Maintenant, une petite pause publicitaire



Quelle meilleure stratégie que de garder tout organisé, sans oublier les détails et les dates importantes, avec des carnets personnalisés organisez votre temps et plus. Profitez de ces festivités et donnez un carnet à vos proches et montrez-leur votre amour.

Prix spécial, réductions et coupons jusqu'au 25 novembre.

Publicité faite par moi-même

En continuant avec les nouvelles, parlons de la modernité

La « modernité » de l'Internet devant la Cour suprême



Image prise de : <https://www.ultimasnoticias.ec/en-las-aulas/dia-internet-comunicacion-mundo-ordenadores.html>

La controverse sur la « responsabilité » des plates-formes dans la diffusion des messages haineux arrive devant la plus haute instance judiciaire américaine, rapporte Corine Lesnes, dans sa chronique. Faut-il s'en réjouir ? S'en inquiéter ? Quoi qu'il en soit, le sort en est jeté : la « section 230 », le pilier juridique du fonctionnement des plates-formes numériques aux Etats-Unis, va être examinée par la Cour suprême. Certains s'en réjouissent : le débat dure depuis des lustres. D'autres craignent le pire, vu les décisions récentes prises par les neuf juges sur l'avortement ou le contrôle des armes à feu. L'Internet pourrait « ne plus jamais être pareil », alertent déjà certains experts. L'article de loi est devenu la cible de tous ceux qui sont mécontents de la manière dont leur opinion est traitée.

Nouvelle résumé par moi-même

Nouvelle prise de : https://www.lemonde.fr/idees/article/2022/10/25/la-modernite-de-l-internet-devant-la-cour-supreme_6147201_3232.html

A la prochaine.